



Le bulletin de Marcenat

La vie communale sur le plateau du Cézallier

Vie Pratique

A retenir sur les agendas

Le concert du patrimoine en l'église Saint-Blaise de Marcenat se tiendra le 19 décembre à 17h30.

L'association Familles rurales prévoit d'organiser tous les mercredis de 9h30 à 10h30 des cours de gymnastique pour les adultes et de 10h30 à 11h30 pour les enfants (salle polyvalente).

Le téléthon : cette année encore un succès ! Grâce à la mobilisation des associations March'nat, des Aînés ruraux, et du Patrimoine de Marcenat : 1800 euros ont été récoltés. Tombola, vin chaud, gaufres (350 !) et gâteaux de tous genres étaient au menu. Bravo aux organisateurs ! Et merci aux donateurs parmi les quels l'association des commerçants, l'AS du Cézallier et Familles Rurales !

Si vous souhaitez recevoir le Bulletin de Marcenat par voie électronique, vous pouvez adresser un mail à la mairie à l'adresse suivante :

marcenat.mairie@wanadoo.fr

ou sur notre site :

www.marcenar15.fr

Ont participé à ce numéro : Corinne AMBLARD, Anne MONTEIL, Colette PONCHET-PASSEMARD, Philippe SARANT.

Photos : Éric AMBLARD

Le mot du maire

Je souhaite que cette période de fin d'année soit placée sous le signe de l'espoir et des retrouvailles.

L'espoir que la situation sanitaire reste stable malgré l'arrivée de l'hiver, l'ombre d'un nouveau virus et l'espoir que nous puissions passer les fêtes de fin d'année en renouant avec nos habitudes et traditions.

J'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières qui sont encore en vigueur. Je vous invite à la vaccination et à tous les rappels pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

Malgré tous les retards provoqués par la crise sanitaire, nous pouvons tout de même nous féliciter d'avoir pu réaliser les investissements suivants :

- les travaux d'assainissement du hameau de Serres ;
- le remplacement des SAS d'entrée de la Salle polyvalente et de la Mairie ;
- les travaux dans les rues et places du bourg ;
- le diagnostic énergétique des bâtiments communaux qui accueillent du public et des locataires ;
- l'étude du réseau de distribution de l'eau potable du Saillant au Dreil ;
- le remplacement d'un quart des compteurs d'eau.

Le milieu associatif, je le souhaite, pourra à nouveau organiser une année d'activités et de moments de convivialité si utiles à l'animation de notre village et à la cohésion de tous. Merci à tous les bureaux des associations pour leurs renouvellements.

2022 sera une année importante sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives.

Vous découvrirez dans les pages de ce bulletin un dossier sur le recyclage des déchets. Il vous apportera, je l'espère, des informations pédagogiques pour apprécier l'utilité du tri des déchets et contribuer ainsi à la réduction des coûts.

Je vous souhaite de vivre des fêtes de fin d'année aussi joyeuses que lumineuses !

Et vous souhaite à tous une excellente année 2022.

Colette PONCHET-PASSEMARD

Le tri des déchets au service de la planète

Lutter contre le réchauffement climatique c'est l'affaire de tous ! Vaste programme. Comment le mettre en œuvre ? Quelques règles de base sont énumérées régulièrement par les médias et les experts de tous genres, parmi lesquelles, le recyclage des déchets dont la première étape passe par le tri.

De quoi s'agit-il ? Quels en sont les effets sur notre vie quotidienne ?

Le recyclage permet d'éviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie, de sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières et de diminuer ses impacts environnementaux.

L'incorporation d'une matière première de recyclage diminue la consommation d'eau et limite les émissions de CO2. Le recyclage permet d'éviter chaque année en France l'équivalent de 20 millions de tonnes de CO2.

Il apporte une réponse face :

- A la production industrielle du fait des politiques de gestion des déchets : objectifs de recyclage, développement des filières à Responsabilité élargie du producteur (REP) ;
- A la demande croissante de matière ;
- Aux contraintes environnementales et économiques.

Cette évolution s'inscrit dans la dynamique poussée par l'économie circulaire dont le but est de produire, consommer, réutiliser ou recycler. Grâce à cette boucle, nos déchets deviennent nos ressources de demain !

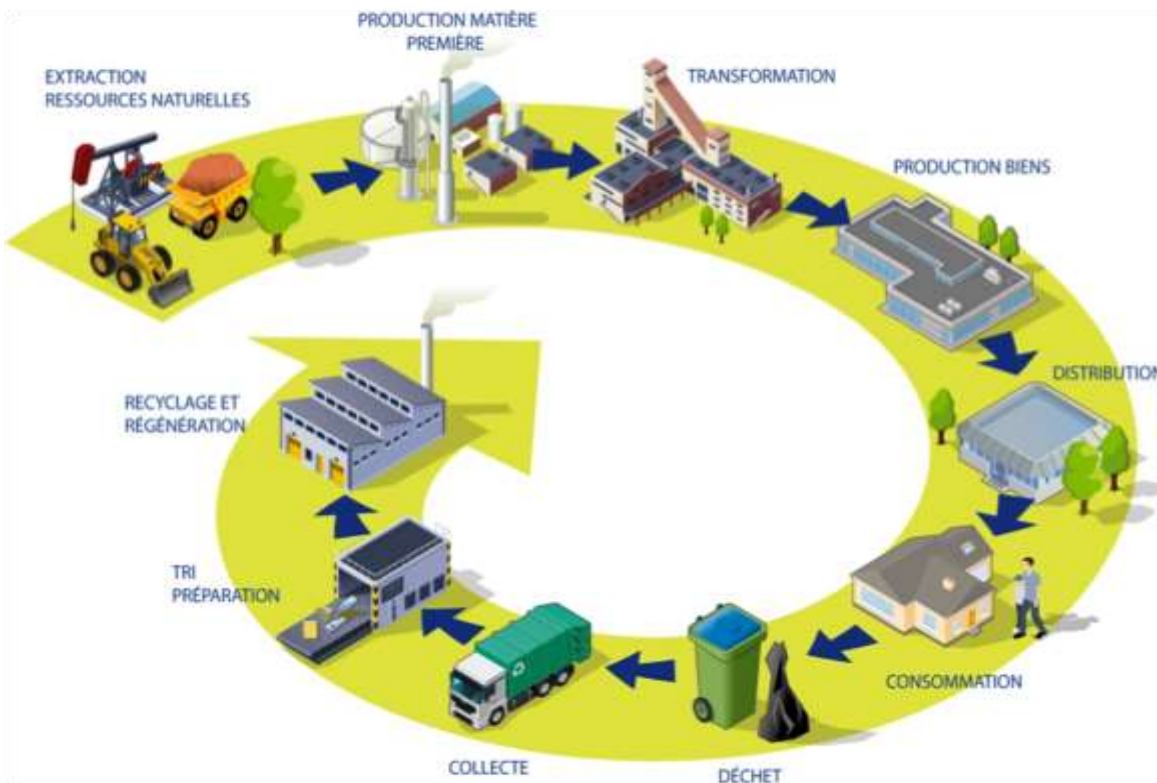


Schéma du recyclage des déchets (source ADEME)

Comment y participer ?

Hautes Terres communauté est en charge de la collecte et du transport des déchets en vue de leur traitement. La Communauté de Communes a mis en place différents équipements afin de faciliter leurs collectes et leurs tris pour assurer une gestion rigoureuse et respectueuse en faveur de l'environnement. Du côté des habitants, il leur faut trier leurs emballages et papiers usagés pour qu'ils soient recyclés !

En effet, les déchets prennent de plus en plus de place sur l'espace naturel. En 50 ans, la

quantité de déchets a été multipliée par deux. Aujourd'hui, 1 kg de déchet est produit par jour et par personne...

Ceci a un coût parce qu'il faut les éliminer pour préserver l'environnement. Il faut donc les limiter le plus possible.

Appliquer cette règle passe par une prise de conscience citoyenne et doit s'accompagner de nouvelles pratiques et d'un changement de nos modes de production et de consommation : à la maison, mais aussi au travail, à l'école, pendant nos loisirs.

A retenir : Le volume de la poubelle grise est de 257 kg/an, par habitant. Mettre dans un compost les épluchures des fruits et des légumes diminue de 30% le volume de cette poubelle. Cette pratique est intéressante sur le plan écologique mais aussi sur le plan économique : réduire le poids des ordures ménagères permet de réduire la taxe qui leur correspond.

Le tri des déchets à Marcenat : mode d'emploi.

Pour gérer les déchets sur son territoire, la Communauté de Communes travaille en étroite collaboration avec le Syndicat des territoires de l'Est-Cantal, SYTEC, en charge du traitement des déchets et de leur valorisation.

A Marcenat, le SYTEC assure la collecte des déchets.

Des bennes sont mises à la disposition des habitants dans chaque quartier du village et des hameaux.

Des containers ont été placés à Aubijou et au Pointou afin que chacun fasse le tri de ses déchets.

L'ouverture de chaque container a une couleur différente qui correspond à une catégorie de déchets à recycler:

- Vert pour les bouteilles et autres contenants en verre ;
- Jaune pour les emballages en plastique et en carton ;
- Bleu pour les papiers, journaux et magazines.

Pour les cartons marrons, petits et grands, une benne a été installée au Pointou.

Pour jeter les branchages coupés du jardin, un site est prévu sur la route de la Prades en quittant Marcenat.

A noter : Une prochaine campagne de communication du SYTEC précisera de nouvelles consignes de tri



Focus sur le recyclage des papiers :

Le papier fait partie de notre vie quotidienne. Aujourd'hui complètement recyclables, il reste cependant encore 40 % des papiers qui ne sont pas triés alors que c'est un jeu d'enfants. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et montrent l'effet positif du recyclage du papier sur l'environnement et sur l'économie. Quelques exemples :

- L'eau de 7600 piscines olympiques est économisée grâce au recyclage ;
- La consommation d'énergie d'une ville comme Marseille, soit 4000 GWh, est ainsi économisée.

Dans cette filière, l'économie devient circulaire : grâce au tri, les papiers usagés sont transformés en de nouvelles matières premières ce qui préserve les ressources naturelles et produit moins de déchets. De nouveaux métiers se développent ainsi et de gros progrès sont réalisés. Les papetiers et les imprimeurs innovent pour faciliter le recyclage et améliorer la qualité du papier produit de cette façon.

Chiffres clés du tri et du recyclage des papiers en 2020 :

- **60 % de taux de recyclage= 1,2 M de tonnes de papiers recyclés ;**
- **22 MD de litres d'eau économisés grâce au recyclage de papier ;**
- **18 KG de papiers triés par habitant par an et en moyenne ;**
- **87 % des Français trient les papiers et 41 % systématiquement.**

A noter : la consommation de papier connaît une baisse sensible depuis quelques années qui est liée au développement du numérique dans la presse. En 2020, cette baisse est de 166 000 tonnes. Malgré ça, les Français maintiennent leurs habitudes de tri. Ainsi le volume de papiers recyclés est en augmentation de 3% cette année.

L'école de Marcenat organise la collecte des cartouches à jet d'encre et des vieux téléphones mobiles.

Véritable projet pédagogique, cette opération a pour objectif de sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable. On ne jette pas, on recycle !

Communiqué de presse :

« L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Marcenat participe à une opération de recyclage des cartouches vides à jet d'encre de vos imprimantes et des vieux téléphones mobiles. Chaque cartouche et téléphone recyclés rapportent de l'argent à l'association qui en fait profiter l'école à travers des spectacles, des voyages et autres plaisirs à destination des enfants de notre village.

Si vous souhaitez soutenir l'école grâce à cette opération, n'hésitez pas à donner vos cartouches vides et vieux téléphones mobiles à un élève ou à l'un de ses proches, ou encore à les déposer dans un petit sac derrière le portillon de la cour

Attention ; les cartouches acceptées sont celles à jet d'encre. Les cartouches laser ou toners sont refusées ».

Une vie de village bien remplie

Malgré un été pluvieux, l'agenda de Marcenat a été bien rempli. Les associations ont développé une activité débordante pour organiser toutes les manifestations des trois mois d'été. Concerts, piquenique du patrimoine, foulée du Cézallier et vide grenier du 15 août, fêtes patronales de Marcenat avec concours de pétanque, randonnées et choux farci : toutes ces manifestations ont remporté un grand succès. Les randonneurs étaient là, les gites étaient pleins. Ces dernières semaines ont, elles aussi, été marquées par des événements qui ont permis de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Une médaille pour Alain : un bel hommage

La remise de la médaille du mérite agricole à Alain Baraduc, adjoint au Maire de MARCENAT, a donné lieu à une cérémonie très émouvante mais aussi teintée d'humour. Les discours de Patrick Escure, Président de la chambre de l'agriculture et de Joël Piganiol, Président la FDSEA du Cantal étaient ponctués d'anecdotes qui dressaient le portrait sympathique d'un agriculteur toujours soucieux d'apporter son aide, facilitant le dialogue et porteur de solutions dans les moments difficiles.



De gauche à droite: les quatre frères Baraduc, Joël Piganiol, Colette Ponchet-Passemerd

Cérémonie du 11 novembre 2021.

Entourée du Conseil municipal, Madame le maire a lu le discours de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, rendant hommage aux soldats disparus pendant la première et deuxième guerres mondiales. Les honneurs ont également été rendus aux anciens de la guerre d'Algérie. Une médaille a été remise à Jacques Ventadour.

Une nombreuse assistance suivait cette cérémonie à laquelle participaient les pompiers de Marcenat avec leurs nouvelles recrues : Hanna Bardel et Nathalie Pélissier.



De gauche à droite: P.Peuvergne, N.Pelissier, D.Cros, H.Bardel, N.Hibert

La journée du patrimoine 2021 : souvenirs d'enfance



Hélène Jouanen, présidente de l'association du patrimoine de Marcenat avait réservé une surprise aux Marcenatais. Installée dans la bibliothèque, une exposition de photos montrait les bâtiments publics de la commune que les anciens avaient connus dans leur enfance : les photos de l'ancienne école notamment ont donné lieu à quelques joyeux souvenirs.

Dynamiser les centres bourgs ruraux : un projet d'avenir pour Marcenat

L'Association des maires de France a engagé une démarche pour aider les centres des petits bourgs à se maintenir. Colette Ponchet-Passebard, Martine Papon et Philippe Sarant ont reçu les représentants de la Direction départementale du territoire du Cantal venus présenter ce dossier le 27 octobre dernier.

Il s'agit d'ouvrir une réflexion globale, à l'échelle du centre bourg pour maintenir la vitalité existante, et renforcer l'attractivité (bâtis, commerces, artisanat, services, logements, mobilité, amélioration du cadre de vie...) dans le respect des politiques publiques prioritaires telles que la protection des espaces naturels et des ressources, l'adaptation au changement climatique.

Avec le soutien des Conseils municipaux des bourgs concernés, cette mission se déroulerait sur une année. Elle aura la tâche de définir un plan d'actions détaillé, des projets opérationnels et un plan de financement. Elle devra identifier et fédérer les partenaires et arrêter un calendrier de travail.

Pour expérimenter cette opération, quatre petits bourgs ont été pré-identifiés dans le Cantal : Saint-Chamand sur l'arrondissement de Mauriac, Mandailles -St-Julien, sur celui d'Aurillac, Coren et Marcenat sur celui de Saint-Flour. Très intéressés par ce projet, les élus de Marcenat ont toutefois précisé qu'il fallait associer les hameaux de la commune pour travailler avec eux l'attractivité du centre bourg.

En période hivernale

La commune assure le déneigement et le salage des routes communales, des petites rues, des bâtiments communaux et de leurs abords directs (Ecole, Mairie, Agence Postale, Bibliothèque). Notre équipe technique fonctionne tous les jours. Elle est d'astreinte le weekend. Les bulletins météorologiques indiquent les épisodes neigeux et le verglas. Le salage et le déneigement sont ainsi déclenchés. L'objectif est de sécuriser la circulation.

Il est impératif dans ce genre de situation de garer les véhicules dans les espaces privés ou garages pour dégager les trottoirs devant les habitations. Cette règle de bon voisinage est aussi une règle d'entre-aide et de solidarité.



Chasse-neige à la Renordie, heureusement qu'il n'y pas de voiture mal garée !

Elagage : prévenir plutôt que punir

Orange est le principal opérateur de communications électroniques à très haut débit fixe et mobile en France. Orange, comme tout autre opérateur d'infrastructure, déploie son propre réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné. Il exploite également le réseau historique en cuivre, support de la téléphonie fixe et des technologies d'accès à Internet xDSL, qui comprend près de 22,5 millions d'accès soit près de 400 000 km d'artères aériennes et de 15 millions de poteaux, dont 26 % sont implantées en zone boisée et 6 % en propriété privée.

La pérennité et la résilience des réseaux sont en partie conditionnées à l'entretien régulier de la végétation présente à leurs abords. En effet, l'absence d'entretien de la végétation fragilise les infrastructures et renforce le risque de chutes de poteaux ou de coupures de câbles, notamment lors d'épisodes climatiques sévères (tempêtes, chutes de neige, vent violent).

Afin de prévenir l'endommagement des réseaux de communications électroniques et des désagréments qui y sont associés, Orange et les collectivités territoriales, notamment l'Association des maires ruraux de France, souhaitent renforcer leur coopération en matière d'élagage dans le respect du cadre législatif et réglementaire actuel.

Plutôt prévenir que sanctionner ! cette opération a pour objectif d'informer les propriétaires riverains. Il s'agit de les amener à réaliser un élagage régulier afin d'éviter toute procédure de travaux d'office. (Extrait de la charte nationale d'élagage)